

10 recommandations pour renforcer la sécurité numérique

Pêlemêle du 10/09/2026 relative aux 10 recommandations pour renforcer la sécurité numérique

Division / Service : DRASI / RSSI- RSSI Adjoint
Bureau / Département : Cellule Confiance Numérique et sécurité

Affaire suivie par : Raphaël BRAMI
Responsable Adjoint de la sécurité des systèmes d'information- site Créteil
Cellule confiance Numérique et sécurité
Mél : raphaël.brami@ac-creteil.fr

Rectorat de l'académie de Créteil
Maison de l'académie de Créteil – Bâtiment Julie-Victoire Daubié
21 rue Julie-Victoire-Daubié – 94010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Texte adressé à l'ensemble des personnels et agents de l'académie de Créteil

Références :

- Politique de sécurité des systèmes d'information de l'État (PSSIE)
- Politique de sécurité des systèmes d'information de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (PSSI-E)

Annexes :

- Annexe 1 : 10 recommandations pour renforcer la sécurité numérique
-

La sécurité numérique repose sur la vigilance et les bonnes pratiques de chacun. Afin de renforcer la protection des systèmes d'information, des données et des services numériques de l'académie, les 10 recommandations ci-après rappellent les principaux réflexes à adopter au quotidien.

Ces recommandations concernent l'ensemble des personnels et agents de l'académie et doivent être appliquées sur les équipements et dans le cadre des usages professionnels.

Une attention particulière doit notamment être portée à la protection des mots de passe, à la vigilance face aux messages et pièces jointes inattendus, à l'utilisation de logiciels et de supports amovibles, ainsi qu'à la mise à jour régulière des équipements.

En cas de doute ou d'incident de sécurité, il convient de ne pas prendre de risque et de signaler rapidement la situation selon les procédures en vigueur au sein de l'académie.

La sécurité du système d'information est l'affaire de tous.

Isabelle Tordjman
DRASI adjointe
Académie de Créteil